

# FICHE D'ADHÉSION

**En devenant membre coopérateur et / ou membre de soutien du SPP, je contribue à faire émerger un nouveau modèle agro-alimentaire local et autonome où tous les acteurs s'engagent ensemble dans le respect des hommes, des animaux et de l'environnement selon notre charte éthique.**

Je contribue ainsi à soutenir chaque maillon de la chaîne « de la fourche à la fourchette » :

**des paysans pour la production ;  
des artisans pour la transformation ;  
un supermarché pour la vente ;  
des restaurateurs pour la dégustation.**

**De plus, mon adhésion contribue à :**

- réduire mon impact environnemental (transports, emballages, pesticides, engrais chimiques, etc.) ;
- soutenir la souveraineté alimentaire (le droit des peuples à choisir leur alimentation et la façon dont elle a été produite) ;
- favoriser l'émergence d'une économie collaborative, sociale et solidaire ;
- créer des liens entre tous les acteurs (du producteur au consommateur) ;
- amener tout un chacun à prendre conscience de ces problématiques.

**Les parts sociales et dons sont à verser sur le compte de**  
Association de Soutien du Supermarché Participatif Paysan,  
IBAN CH77 0900 0000 1412 3134 2.

**Pour plus d'informations ou s'inscrire sur notre site :**  
[www.spp-vergers.ch](http://www.spp-vergers.ch), [info@spp-vergers.ch](mailto:info@spp-vergers.ch)

▼ Remplir et envoyer à l'Association de Soutien du Supermarché Participatif Paysan, Avenue de Vaudagne 1, 1217 Meyrin



## Mon adhésion en tant que membre de la Coopérative SPP:

**Je choisis de devenir membre-coopérateur du SPP, ce qui signifie que :**

- I) je deviens copropriétaire du SPP et je peux prendre part aux décisions
- II) je m'engage à travailler 2h15 par mois pour le projet
- III) je bénéficie de conditions avantageuses au SPP, rendues possibles grâce au travail des membres
- IV) je reçois la newsletter
- V) je suis invité/e aux événements du SPP

**Pour devenir coopérateur/trice, j'achète ..... part(s) sociale(s) à CHF 100.-** (comme le SPP est en recherche de fonds propres, il est bienvenu d'acheter trois parts ou davantage... Les parts sociales me seront remboursées si je décide de quitter la coopérative).

## Mon adhésion en tant que membre de l'Association de Soutien du SPP:

**Je choisis de devenir membre de l'Association de Soutien du SPP, je paye 25.- de cotisation annuelle et :**

- I) je reçois la newsletter
- II) je suis invité/e aux événements du SPP

## Je désire faire un don unique :

- CHF 100.- (don pour démarrage)
- CHF 300.- (don de soutien)
- CHF 300.- minimum (personnes morales)
- Autre montant ..... CHF

Nom et Prénom

Adresse complète

E-mail

Tél. fixe

Tél. portable

Lieu et date

Signature